

Seigneurie de Sépey.

Le 15 mai 1531, Thomas de Genève démembra Sépey de sa seigneurie de Vulliens en faveur de Charles, duc de Savoie. A la conquête bernoise, en 1536, Sépey paraît être rentré dans la seigneurie de Vulliens.

En 1611 et en 1629, la terre de Sépey, de nouveau séparée de Vulliens, était la propriété de Jean de Villarzel, seigneur de Delley. Il eut onze enfants de sa femme Judith Joffrey, dont l'un, Jaques-François, devint seigneur de Delley et coseigneur de Sépey et Bressonnaz. Celui-ci mourut en septembre 1668 et fut le dernier mâle de cette ancienne race, son fils unique, nommé aussi Jaques-François l'avait précédé dans la tombe en novembre 1666. La terre de Sépey échut alors à Noble et Virtueuse Anne-Marie de Villarzel, épouse de Jaques-Etienne Clavel, coseigneur de Ropraz et de Brenles, qui est Dame de Sépey en 1692.

En 1747, Noble et Virtueux Jean-Emmanuel Clavel, bourgeois de Cully, est coseigneur de Sépey. Le 20 mai de dite année, il remit en abergement à honorée Jeanne Bovy, veuve d'honnête Jean-François Melliard, de Bressonnaz-dessus, agissant tant à son nom que comme mère tutrice de ses enfants, « assavoir un domaine rièvre Sépey, consistant en champs, prés, clos, pâtureaux, bois, rappes, jardin, chenevier et verger, places publiques, maison et grange, etc. Tout ainsy que le dit Noble abergataire l'a jouy dès les partages faits avec le Noble et Virtueux seigneur de Sépey, l'aîné, son frère avec toutes ses droittures, dépendances et appartenances rurales, droits d'aiguaiage, de passages et autres. Ayant de plus, le dit Noble Jean-Emmanuel Clavel, cédé et remis à la ditte veuve Melliard, toute la prise de cette année du dit domaine, tant en bled, carêmes, foin, record, fructs, etc. Item tout son chédal et meubles d'attelage, outre plusieurs meubles de maison. Lequel abergement et remise de meubles a été fait pour la somme capitale de vingt mille et quarante francs, en capital et vins, et sous la réserve du fief, jurisdiction, aussi bien que de la cense annuelle et perpétuelle, en faveur du dit Noble abergataire, de deux sacs de froment de cense directe, annuellement payable en belles, bonnes et recevables graines, à la mesure de Moudon, sur chaque jour de Saint-Martin d'Yver et rendables au dit Sépey. »

Le 17 novembre 1759, l'hoirie d'Abraham Clavel vendit la terre de Sépey aux frères Barthélémy-Daniel et Paul-Isaac Burnand, de Moudon. En 1779, spectable, docte et savant Barthélémy-Daniel Burnand, ministre du saint Evangile, pasteur à Montpreveyres, était seigneur de Sépey. A sa mort, survenue le 20 août de dite année, la seigneurie de Sépey fut estimée 30 000. Les familles Burnand et de Cérenville-Burnand, possèdent encore aujourd'hui des bâtiments à Sépey.

Seigneurie de Bressonnaz-Dessus

La terre de Bressonnaz-dessus fut démembrée de Sépey et devint la propriété de la famille de Villarzel et ensuite de la famille Cerjat qui l'a possédée jusqu'à la révolution.

Tiré de : La contrée d'Oron, par Charles Pasche, éditions Cadébita 1988, pages 220 à 222